

Liberté Égalité Fraternité



LE « NOUVEAU » SISERI

Philippe LESTAEVEL (IRSN/PSE-SANTE/SER/BASEP)



Réseau PCR Centre – le 11 octobre 2023, Tours

MEMBRE DE ETSON

La surveillance réglementaire de l'exposition des travailleurs aux RI

Cadre réglementaire :

- Code du travail : à compter du 21 juin 2023, décret n°2023-489 (modifiant les décrets n°2018-437 et n°2018-438 du 5 juin 2018). Article R. 4451-1 et suivants.
- Arrêté du 23 juin 2023 relatif aux modalités d'enregistrement et d'accès à SISERI (modifiant l'arrêté du 26 juin 2019 pour le volet SISERI. A venir : deux autres arrêtés concernant l'accréditation des organismes et la surveillance radiologique vs surveillance dosimétrique individuelle)
- Distinction entre surveillance dosimétrique individuelle (SDI) et surveillance radiologique (SR). La SDI ne concerne que les travailleurs classés A ou B et les travailleurs susceptible de recevoir dans le cadre de l'exercice des activités professionnelles une dose efficace supérieure à 6 mSv exclusivement liée à l'exposition au radon [article R. 4451-54] ; les travailleurs affectés au groupe 1 et 2 d'intervenants en situation d'urgence radiologique (SUR)
- → Depuis juin 2023, ne sont enregistrés dans SISERI que les résultats du suivi des travailleurs bénéficiant d'une SDI



La surveillance dosimétrique individuelle (SDI)

- Suivi de l'exposition
- Externe
 - dosimétrie à lecture différée (passive)
 - calcul de dose efficace (personnels navigants)
- Interne
 - analyses de radiotoxicologie
 - examens d'anthroporadiométrie
- Au radon
 - dosimétrie à lecture différée adaptée

Objectif de la SDI = vérifier le respect des limites d'exposition pour chaque travailleur

(individuel et nominatif)

IRSI

	Corps entier (Dose efficace)	Main, poignet, pied, cheville (Dose équivalente)	Peau (Dose équivalente sur tout cm²)	Cristallin (Dose équivalente)
Travailleur	20 <u>mSv</u>	500 <u>mSv</u>	500 <u>mSv</u>	20 <u>mSv</u>
Jeune travailleur ^(**) (de 16 à 18 ans)	6 <u>mSv</u>	150 <u>mSv</u>	150 <u>mSv</u>	15 <u>mSv</u>

Le suivi dosimétrique individuel opérationnel

Suivi dosimétrique individuel opérationnel

- externe : dosimétrie en temps réel au moyen de dosimètres électroniques
- Objectif du suivi en dosimétrie opérationnelle
- alerte
- optimisation au poste de travail
- Modalités du suivi par dosimétrie opérationnelle
- Suivi obligatoire si entrée du travailleur en zone contrôlée
- Le CRP met en œuvre ce suivi et exploite les résultats des dosimètres opérationnels
- Pour les activités en INB : transmission à SISERI sous responsabilité de l'employeur, au moins hebdomadairement, par l'exploitant ou le CRP*

* implémentation dans SISERI en juillet 2024 au plus tard [article 30 de l'arrêté du 23 juin 2023]



SISERI : outil de la centralisation nationale des données de la surveillance réglementaire

Mis en place à la demande et pour le compte de la DGT - gestion réglementairement confiée à l'IRSN

- « Registre » de l'exposition individuelle des travailleurs
- surveillance : vérification du respect des valeurs limites d'exposition professionnelles
- expertise en radioprotection des travailleurs
- études épidémiologiques
- Outil informatique opérationnel
 - Base de données de la dosimétrie individuelle des travailleurs
 - Recueil, enregistrement et mise à disposition des CRP et MDT via internet
- Mis en service en février 2005
 - suite d'un travail mené depuis + de 30 ans
 - \rightarrow capacité à fournir des données sur la vie entière

Juin 2023 : mise en service du nouveau SISERI

Pourquoi un nouveau SISERI ?

3 RAISONS MAJEURES





Le projet de refonte de SISERI

PLANNING PRÉVISIONNEL

Réunion de lancement 02 sept. 2020

Mise en production nouveau portail 26 juin 2023





L'équipe projet

Chefs de projet DGT Chef de projet métier IRSN Chef de projet informatique IRSN Ateliers CRP regroupant >15 membres



Objectifs du nouveau SISERI : 3 axes majeurs

SIMPLIFIER

- SAISIE UNIQUE POUR EVITER LES
- INCOHERENCES ENTRE LES
- DONNEES RECUES PAR SISERI
- CREATION D'UN ACCES NOMADE
- AMELIORATION DE
- L'EXPLOITATION DES RESULTATS

DOSIMETRIQUES

MODERNISER

- INTEROPERABILITE ENTRE LE PORTAIL ET LES SI DES ENTREPRISES/LABOS
- DETECTION AUTOMATIQUE DE
 DOSES ANORMALES
- CREATION D'UN ACCES POUR LE TRAVAILLEUR
- PORTAIL DGT DEDIE A LA SURVEILLANCE DES TRAVAILLEURS (ANTICIPER LE BESOIN)

RATIONALISER

- REDUIRE LES COÛTS DE
 MAINTENANCE (infogérance, TMA, Sécurisation)
- REDUIRE LES COÛTS
 D'EXPLOITATION (consolidation des

données par l'IRSN)



Principe de fonctionnement du nouveau SISERI





Accès aux données du nouveau SISERI : qui, quoi ?

🖌 en lecture seule		Données dosimétriques	
 ✓ en lecture et écriture X pas d'accès 	Données administratives	Dose externe (passive, « efficace », équivalente, opérationnelle)	Dose interne
Travailleur	✓	\checkmark	√
Employeur	\checkmark	X	X
CES	\checkmark	X	X
CRP	✓	✓ *	X
MDT	✓	\checkmark	✓
Agents de contrôle (IT, IRP)	✓	\checkmark	X
Organismes de recherche	Dans le cadre d'une con	vention et dans le respect des exigences médical	liées au secret

* Transmission de la dosimétrie opérationnelle en INB par l'exploitant (ou le CRP)



Nouveau SISERI : les principales évolutions

	Ancien SISERI	Nouveau SISERI
Connexion : méthode d'authentification forte (tous profils)	Certificat numérique	Identifiant (adresse courriel) + mot de passe avec validation par un mot de passe à usage unique (OTP)
Travailleur	Accès aux données personnelles mais pas via l'outil	Possibilité de créer un compte personnel SISERI (et dans le futur en utilisant <u>FranceConnect</u> +) et de télécharger son relevé dosimétrique
Employeur	Signature d'un protocole et identification par le nom clef	Protocole remplacé par le compte Employeur et identification par le SIRET (vérification via la base SIREN)
	Désignation des accédants (CES, CRP et médecin du travail)	Désignation des accédants et des organismes accrédités
Employeur et CES (correspondant de l'employeur pour SISERI)	Identification du travailleur par son NIR	Identification du travailleur par son NIR et vérification via le téléservice ameli.fr
Médecin du travail	Accès sur demande aux relevés dosimétriques carrière des travailleurs, correction et ajout de dose sur demande	Téléchargement des relevés dosimétriques, correction et ajout de dose directement dans SISERI
CRP	Accès aux données dosimétriques sur les 24 derniers mois	Accès aux données dosimétriques sur les 5 dernières années et/ou sur la durée du contrat de travail



Nouveau SISERI : concernant le CRP

Les missions principales de SISERI inchangées

 Le CRP consulte dans SISERI les résultats sur les 5 dernières années du suivi de l'exposition des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants dans son établissement.

Pour les CRP assurant également la fonction de CES (correspondant employeur pour SISERI), le nouvel outil leur permet de :

- renseigner les informations relatives au travailleur et à son activité, les traits d'identités (nom de naissance, prénom, NIR + clé, date de naissance) étant vérifiés en temps réel à l'aide du téléservice AMELI
- préciser pour chaque travailleur l'organisme accrédité (laboratoire) mettant en œuvre le suivi dosimétrique, ainsi que l'exploitant transmettant la dosimétrie opérationnelle (activités en INB)

Des fonctionnalités supprimées

- Suppression du label « NC » (travailleur non classé) : en application du décret du 5 juin 2018, seuls les résultats de suivi dosimétrique des travailleurs de catégorie A ou B seront enregistrés dans SISERI (obligation d'identifier la catégorie)
- Suppression de l'outil PASS, les accès étant directement gérés dans le nouvel outil

Des nouveautés facilitant la mission des CRP

- Simplification des modalités d'authentification forte pour se connecter à SISERI
- Visualisation des cumuls dosimétriques d'un travailleur sur la durée du contrat de travail
- Pour les activités en INB (installations nucléaires de base), l'employeur désigne l'exploitant en charge de la transmission des résultats de la dosimétrie opérationnelle à SISERI
- Visibilité renforcée des travailleurs exposés au radon et des travailleurs intervenant en SUR (crise)

Et aussi : modernisation de l'accompagnement des utilisateurs, avec la possibilité de déposer des demandes d'aide en ligne

Dispositions de sécurisation sur le nouveau SISERI

Mise en service du nouveau SISERI : migration des comptes existants (si connexion depuis moins de 12 mois)

Prérogatives de l'employeur

- L'employeur doit s'identifier en créant son compte Etablissement dans SISERI
- L'employeur désigne dans SISERI le(s) CES(s) (Correspondant de l'Employeur pour SISERI), CRP(s), MDT(s) autorisées à se connecter à SISERI. Ces derniers reçoivent leurs identifiants pour accéder à SISERI

Pour tous les profils d'utilisateurs : procédure d'authentification forte

 adresse courriel et mot de passe personnalisable + vérification par code OTP (mot de passe à usage unique envoyé à l'adresse courriel)



Votre code OTP valide pour 15 minutes est L30PJO



Accéder au nouveau SISERI

- Afin de pouvoir accéder à SISERI, un utilisateur doit avoir été déclaré dans SISERI par l'employeur des travailleurs qu'il suit
- Une fois reçus les identifiants, connexion possible à l'adresse

https://siseri.irsn.fr/siseri/#/accueil

ou depuis le site web SISERI

http://docs.siseri.irsn.fr



English version | FAQ | Nous contacter | Données personnelles | CGU

Connexion sécurisée au nouveau SISERI



Créer un compte

Se connecter

Bienvenue sur SISERI

La <u>Direction Générale du Travail (DGT</u>), en charge de l'élaboration, de l'animation et de la coordination de la politique du travail, a confié à l'<u>Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)</u> la centralisation et la conservation des données relatives au suivi dosimétrique des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants prévu aux articles R.4451-64 et suivants du code du travail.

L'IRSN assure cette mission de service public au moyen du Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants (SISERI) dans les conditions fixées à l'article R.4451-127.

Les informations relatives à l'utilisation de SISERI (création de compte d'accès et guides d'utilisation notamment) sont consultables sur : https://docs.siseri.irsn.fr/





Choisir le profil = menus différents et tâches différentes



Informations sur accès CRP





Quelques écrans de démonstration pour les CRP

Consultation des résultats du suivi dosimétrique

- Recherche des travailleurs rattachés à un établissement par l'utilisation de filtres (nom, SIRET, raison sociale, ville, NIR, gamme de dose, etc.)
- Consultation « longue durée » : sur les 5 dernières années et sur la durée du contrat de travail



	≡ Menu	Крански странарование и странаров	SISERI		Connecté Conseille Autres pr	é en tant que er en radioprotection (CRP) rofils		ххх
•	Tableau de bord	Synthèse						
Ŀ	Travailleurs	Mois de référence						Ô
B	Transmission de dosimétrie	06/2023	Filtres =-					U
▦	Établissements		Identité				^	
*	Accédants	Synthese de reference Synthes	Nom	Prénom	Classement	•		
0	Émetteurs	Nombre de travailleurs total : 1820	Métier	NIR			* Exporter le table	au 🔿 Exporter la sélection
((ọ))	Dosimétrie	Nombre de travailleurs selectionne	Etablissement					
	Synthèse	Identité	Raison sociale	Ville	Secteur d'activité	*	ité (mSv)	Ref cristallin (mSv)
	Référence Corps Entier		Groupe	SIRET	_		iregistrée iregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée
	Référence Peau		Dose efficace (mSv)				registrée	Aucune dose enregistrée
	Référence Extrémités		Dose mois réf. Minimum :	Maximum :	Code métrologie	*	llegistiee	Aucune dose enregistree
	Référence Cristallin	Cat A	Cumul 12 mois Dose efficace (r	mSv)			iregistrée iregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée
	Opérationnelle		Dose cumul Minimum :	Maximum :			registrée	Aucune dose enregistrée
^	Dépassements		Réf Peau (mSv)		-		registrée	Aucune dose enregistrée
P	Demandes d'assistance		Dose mois réf. Minimum :	Maximum :	Code métrologie	¥	registrée	Aucune dose enregistrée
\$	Paramétrages		MULTI-ETABLISSEMENTS	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose Aucune dose	enregistrée enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée
				Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose Aucune dose	enregistrée enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée
			MULTI-ETABLISSEMENTS	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée	Aucune dose Aucune dose	enregistrée enregistrée	Aucune dose enregistrée Aucune dose enregistrée



Synthèse

Mois	de référence						(i
10/	2022	Filtres =	Filtres actifs : Identité / Nom : CURIE	×			
S	ynthèse comparative	Synthèse de référence	_				
No No	mbre de travailleurs to mbre de travailleurs sé	tal : 1 lectionnés : 0		Toutes les entreprises		← ^{>} Exporter le tableau ←	⇒ Exporter la sélection
	Identité	Entreprise	Efficace (mSv)	Ref peau (mSv)	Ref extrémité (mSv)	Ref cristallin (n	nSv)
	CURIE MARIE Multi-métiers Multi-catégories		Aucune dose enregistrée Cumul	Aucune dose enregistrée 8,494 / 20 mSv Cumul	Aucune dose enregistrée 0,33 / 500 mSv Cumul	Aucune dose enregis 6,87 / 500 mSv Cumul	strée 3,14 / 20 mSv



CURIE MARIE





Sélectionner l'année de référence

Synthèse de référence détaillée

2021

Synthèse comparative détaillée





Quelques écrans de démonstration pour les CES

- Si le CRP est également désigné CES
 - Renseigner les émetteurs : organismes accrédités (OA) ou exploitants (dosimétrie opérationnelle dont les résultats doivent être transmis à SISERI si les activités concernent une INB)
 - Renseigner et mettre à jour la liste des travailleurs
 - Gérer si besoin les groupes de travailleurs dans un établissement
 - Gérer les accédants : Le CES peut gérer la liste des CRP et des MDT ayant accès aux données dosimétriques des travailleurs suivis. En revanche, il ne peut pas gérer la liste des CES, cette gestion relevant de la responsabilité de l'employeur



Renseigner les émetteurs : OA ou exploitant

	≡ Menu		RÉPUBLI FRANÇA Libeni Egaliti Federeiti	IQUE AISE			Conn Corre Autre	uecté en tant que spondant Employeur de SISERI (f as profils	CES) XX	xx
i	Tableau de bord		Fme	tteu	rs (+) Alouter un émetteur					
ĺ	Travailleurs	l '		licu						
I			Nombr	Nombre démetteurs total : 3						
4	Accédants					_				
(ා Émetteurs			Role	Raison sociale	Туре с	le dosimétrie	Date de dernier envoi	Adresse mail	
(Demandes d'assistance			OA	DOSILAB (VILLEURBANNE)	Extern	e passive		florent.goguet@dosilab.ch	:
				OA	IRSN (CROISSY SUR SEINE)	Extern	e passive		alain.savary@irsn.fr	:
				OA	LANDAUER EUROPE (VELIZY VILLACOUBLAY)	Extern	e passive		mmillion@landauer-fr.com	:

Etape 1 ectionner l'établissement de rattachement		Etape 2 Informatio
	Sélectionner le ou les établissements à rattacher	
Etablissements disponibles :	Alouter le rattachement Retirer le	l'accédant
Үуууу	rattachement	
Zzzzzzzz	•	

Etape 1 électionner l'établissement de ratischement	
Rôle de l'émetteur * ③ O.A. Cupicitant Type de doalmétrie * ④ Externe passive ○ Interne authroporationnétrie ○ Interne radiotoxicologie ○ Radon	Emetteurs sélectionnés :
Nom de l'OA *	
IRSN	
LANDAUER EUROPE	
ORANO Laboratoire dosimetrie passive	
Service Protection Radiologique Armees	
DOSILAB	Annuler Volider
Orano la Haque laboratoire de dosimetrie passive	



Renseigner et mettre à jour la liste des travailleurs





Renseigner et mettre à jour la liste des travailleurs

	≡ Menu	REALCAISE Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease Andrease An			Connecte Correspo Autres pr	é en tant que Indant Employeur de SISt rofils	ERI (CES		xx	X
m	Tableau de bord	Travailleurs	Alouter un travailleur	Fxporter la liste	1 Importer une	liste				
	Travailleurs	Tavalleurs								
	Établissements	Filtres =-								
*	Accédants	Nombre de couple travailleu Nombre de travailleurs sélec	r/établissement unique : 955 ctionnés : 0			•		c) (c		← [→]
0	Émetteurs	ldentité	NIR	Etablissement	SIRET	Contrat	Quotité	Complétude	Date de derniè mise à jour	re
		Electricien electronicien instrumentiste Cat B / Groupe par défaut	seddened 0	MONTELIMAR Maintenance des installations		contrat de traval temporaire	1	9/9	29/06/2023 Modification	:
		Nettoyeur sur site nucleaire Cat A / Groupe par défaut	0	DUNKERQUE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)		contrat de travail temporaire	1	9/9	29/06/2023 Modification	:
		Nettoyeur sur site ny re Cat B / Titre 1	0	BAGNOLS SUR CEZE Logistique et maintenance du Nucleaire (Prestataires)		contrat de travail temporaire	1	9/9	29/06/2023 Modification	Consulter
		Electricier sconicien instrumentiste		ELOIS		contrat de traval temporaire	1	9/9	29/06/2023 Modification	Modifier 2

📔 Que signifient les icônes 🧭 et 😣 dans la colonne NIR ?

SISERI est autorisé pour valider les traits d'identité dont le NIR (ou Numéro de Sécurité Sociale) auprès du service AMELI. L'icône verte signifie que les traits d'identité ont été validés par AMELI. Une icône rouge apparaît par défaut pour les travailleurs de l'ancien SISERI qui ont été migrés dans le nouveau SISERI. Pour ces travailleurs, le CES doit vérifier les traits d'identité auprès d'AMELI. Que signifie la colonne complétude ?

Le CES met à jour les données administratives pour chacun des travailleurs suivis : catégorie, nuisance radiologique, type de contrat, quotité, caractère de l'activité. domaine d'activité, secteur activité, métier, l(es) Organisme(s) Accrédité(s) en charge de la surveillance dosimétrique du travailleur (à la condition que vous ayez au préalable ajouté un émetteur (OA) à l'établissement).

Gérer si besoin les groupes de travailleurs dans un établissement

IRSI



Gérer les accédants (CRP, MDT)



IRSN

Demande d'assistance en ligne avec le nouveau SISERI

 Tableau de bord Travailleurs Établissements 	Demandes d'assi	stance	Créer une demande d'assistance		
Accédants Osimétrie Synthèse Référence Corps Entier Référence Peau Référence Extrémités Référence Cristallin Opérationnelle Demandes d'assistance	Nombre des demandes d'assistance tr	ntal : 0 Dernier Intervenant Date de création Date de dernière mise à jour Soumettre une demande d'assistance Pour un traitement plus rapide de votre ticket, merci de décrire votre demande le plus précisément p			
pindre un fichi ar exemple ur opie d'écran	ier 1e	Sujet * Téléphone Joindre un fichier mporter Description •	Sujet * Gestion de Gestion de Consultatie Consultatie Consultatie Autres	s accédants (CRP; MDT) es émetteurs (Organisme accrédité et Exploitant) es travailleurs on des établissements on des travailleurs on de la dosimétrie	1
		e/see caractères Soumettre ma demande		Menu thématique déroulant	



En conclusion

Les principales nouveautés

- Seule l'exposition des travailleurs classés (A ou B) est tracée dans le nouveau SISERI : suppression du label « NC »
- Identification du travailleur par son NIR ou son NIA (utilisation du téléservice AMELI) et identification de l'employeur par son SIRET
- Désignation par l'employeur de l'OA et de l'exploitant (qui sera en charge de l'envoi de la dosimétrie opérationnelle) (arrêté)
- Visualisation des cumuls dosimétriques d'un travailleur sur la durée du contrat de travail pour le CRP

Fonctionnalités à développer

 Accès des professionnels de santé au travail (infirmiers) (décret) : un atelier (IRSN, DGT et ambassadeurs MDT) est prévu d'être organisé afin de finaliser les besoins des utilisateurs et s'assurer du respect de la réglementation



• ...



L'objectif principal suite à l'ouverture du nouveau SISERI est d'accompagner les utilisateurs



